



Plan d'élimination des déchets à Nods

L'élimination des déchets à Nods s'effectue à l'aide de conteneurs semi-enterrés avec une balance intégrée pour la taxe au poids. Tout type de sac peut y être déposé jusqu'à 60 L. Ces conteneurs s'ouvriront à l'aide d'une carte.

Ils sont situés aux emplacements suivants :

- 1) Route de Lignières (vers l'église)
- 2) Chemin des Auges (Place publique)
- 3) Croisement entre la Place du Village et le Chemin du Stand
- 4) Impasse des Jonquilles (Place de parc Pierre-Grise)
- 5) Route de Chasseral (début de l'Impasse du Carron)

Voir les  sur la carte.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à l'Administration communale.

